



## Epidémie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest – situation au 28 mai 2014

Le 22 mars 2014, le ministère de la santé guinéen notifiait à l'OMS une épidémie de fièvre hémorragique virale (FHV) liée au virus Ebola, sévissant depuis le début de l'année dans le sud-est de la Guinée. La souche "Zaïre" a été confirmée peu après par le centre national de référence des FHV à Lyon.

Par ailleurs, les ministères de la santé du Libéria et du Sierra Leone rapportaient également des cas suspects dans les districts voisins de ceux touchés en Guinée. Le bilan de l'OMS au 5 mai 2014 rapportait un total de 231 cas cliniques en Guinée dont 127 confirmés biologiquement et 155 décès, ainsi que de 35 cas cliniques au Libéria dont 6 confirmés et 11 décès. Les cas du Sierra Leone où sévissait une épidémie de Fièvre de Lhassa, n'ont pas été confirmés.

Alors que l'épidémie était en phase d'accalmie depuis la fin avril dans cinq des six foyers initialement identifiés en Guinée dont la capitale Conakry, elle persiste au sein du foyer principal qu'est Guéckédou et une nouvelle zone s'est vue récemment affectée à 250 km au nord de la capitale. Le bilan de l'OMS au 28 mai fait état de 291 cas en Guinée dont 172 confirmés et 193 décès.

Par ailleurs le 25 mai 2014, les autorités sanitaires du Sierra Leone notifiaient pour la première fois à l'OMS des cas confirmés de FHV dans le district de

Kailahun, situé dans la région Est de la Sierra Leone, à la frontière de Guéckédou en Guinée et aussi du Libéria. Au 29 mai 2014, c'est un total de 34 nouveaux cas dont 7 confirmés et 5 décès, qui y est rapporté.

Le niveau de risque d'importation en Europe est régulièrement évalué par l'OMS en fonction de l'évolution de la situation. Elle a conclu que le risque était faible et, sur la base des informations actuellement disponibles concernant cet événement, ne recommande pas que des restrictions aux voyages ou aux échanges commerciaux soient imposées à la Guinée ou à la Sierra Leone.

Le Haut Conseil de santé publique a émis le 10 avril un avis relatif à la conduite à tenir autour de cas suspects de FHV à virus Ebola : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=414>

**Pour plus d'information :**

[http://www.who.int/csr/don/2014\\_05\\_28\\_ebola/fr/](http://www.who.int/csr/don/2014_05_28_ebola/fr/)

<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Fievre-hemorragique-virale-FHV-a-virus-Ebola/Fievre-hemorragique-virale-FHV-a-virus-Ebola-Point-de-situation-au-28-mai-2014>

## | Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2011-2014, données au 05/06/2014

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2011	2012	2013	2014*	2011	2012	2013	2014*
IIM	6	6	5	5	6	4	7	3
Hépatite A	15	17	23	2	19	7	12	6
Légionellose	40	49	54	10	26	75	40	7
Rougeole	163	2	1	2	316	13	3	2
TIAC <sup>1</sup>	15	11	11	4	26	18	22	10

<sup>1</sup> Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). \*données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2014 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 05/06/2014

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	2	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	1
Hépatite A	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	5	0	1	0	0
Légionellose	0	2	0	1	0	4	0	3	0	5	0	2	0	0	0	0
Rougeole	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
TIAC <sup>1</sup>	0	1	0	0	0	1	0	2	0	9	0	0	0	1	0	0

<sup>1</sup> Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). \*données provisoires - Source : InVS

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance Sanitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

**Commentaires :**

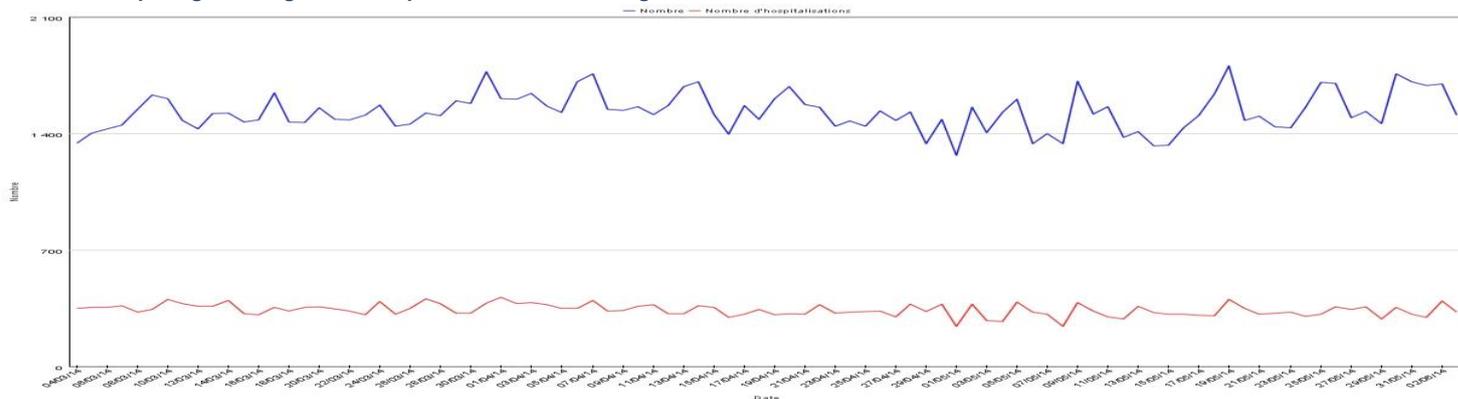
Pas d'augmentation inhabituelle cette semaine.

**Complétude :**

Les indicateurs des centres hospitaliers d'Autun, Auxerre (ad.), Chalon-sur-Saône, Montceau-les-Mines, Nevers, Chatillon-sur-Seine, Montbard et la clinique médico-chirurgicale de Chenôve n'ont pas pu être pris en compte dans la figure 1.

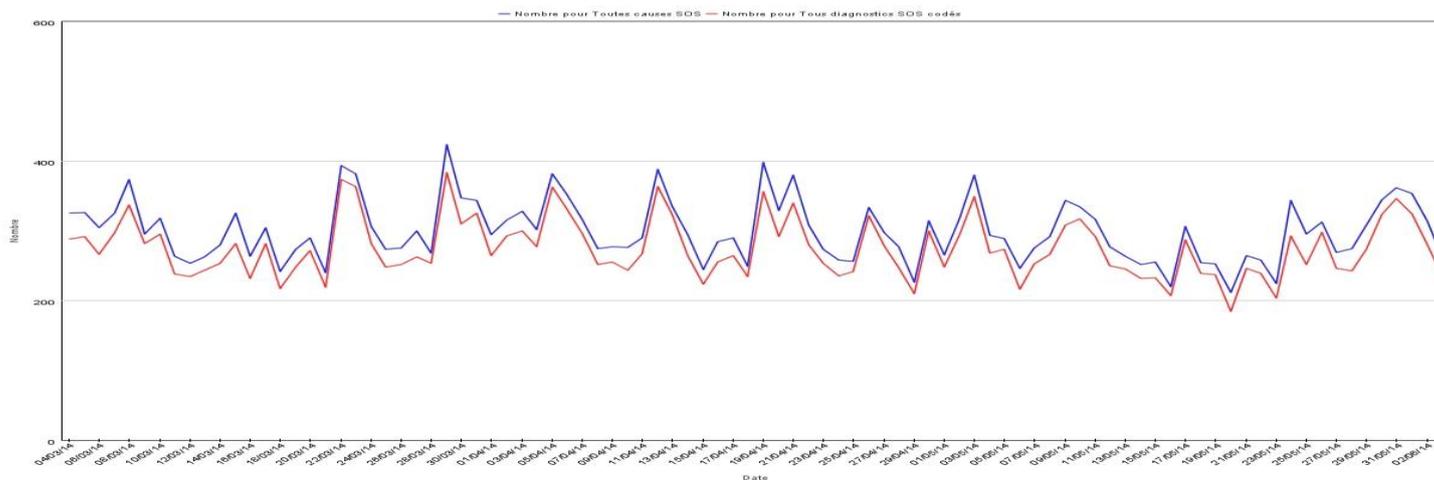
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences et hospitalisations dans nos 2 régions



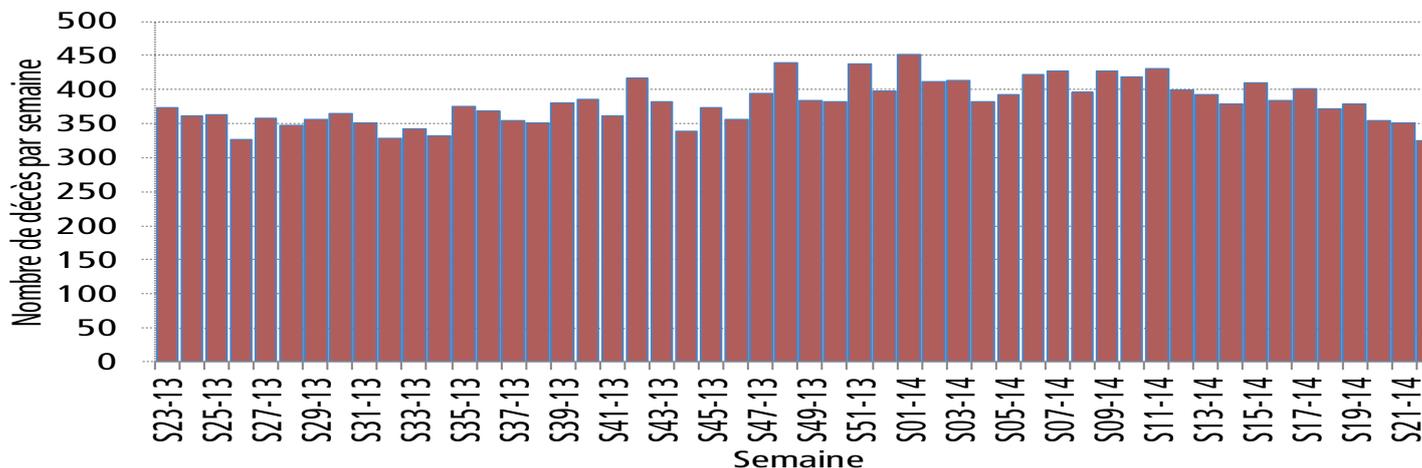
| Figure 2 |

Nombre de motifs d'appels et de diagnostics des SOS Médecins de nos 2 régions



| Figure 3 |

Nombre hebdomadaire de décès issus des états civils de nos 2 régions



Coordonnées des plateformes de veille et d'urgences sanitaires |  
pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique



ARS de Bourgogne  
Cellule de veille d'alertes  
et gestion sanitaire  
(CVAGS)  
Tél : 03 80 41 99 99  
Fax : 03 80 41 99 50  
ars21-alerte@ars.sante.fr

Une plateforme régionale unique  
pour recevoir et traiter les alertes sanitaires  
Pour signaler tout événement présentant un risque de santé publique

Un numéro de téléphone : 03 80 41 99 99  
Un numéro de fax : 03 80 41 99 50  
Une adresse de messagerie : ARS21-ALERTE@ars.sante.fr

Veille, alertes et urgences sanitaires



ARS de Franche-Comté  
Centre opérationnel de réception et  
d'orientation des signaux sanitaires  
(COROSS)  
Tél : 03 81 65 58 18  
Fax : 03 81 65 58 65  
ars25-alerte@ars.sante.fr

Un CENTRE OPÉRATIONNEL de  
RÉCEPTION et d'ORIENTATION des  
SIGNAUX SANITAIRES (COROSS)

Tél. : 03 81 65 58 18  
Mail : ars25-alerte@ars.sante.fr  
Fax : 03 81 65 58 65

SONT À SIGNALER AUPRÈS DU COROSS

Tout événement sanitaire ou environnemental susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population	Les maladies à déclaration obligatoire	La survenue dans une collectivité de cas groupés d'une pathologie infectieuse à forte contagiosité
---	--	--

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites de l'InVS <http://www.invs.sante.fr>, du Ministère chargé de la Santé et des Sports <http://www.sante-sports.gouv.fr> de l'Organisation mondiale de la Santé <http://www.who.int/fr>.

Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau Sursaud®, ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoire de virologie de Dijon, Services de réanimation de Bourgogne et de Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

Equipe de la Cire  
Bourgogne/Franche-Comté

Coordonnateur  
Claude Tillier

Epidémiologistes  
François Clinard  
Olivier Retel  
Anne Serre  
Jeanine Stoll  
Elodie Terrien  
Sabrina Tessier

Statisticienne  
Kristell Aury-Hainry

Assistante  
Marilène Ciccardini

Directeur de la publication  
Anne Bruant-Bisson, Directrice  
Générale par intérim de l'InVS

Rédacteurs  
L'équipe de la Cire

Diffusion

Cire Bourgogne/Franche-Comté  
2, place des Savoirs  
BP 1535 21035 Dijon Cedex  
Tél. : 03 80 41 99 41  
Permanence : 06 74 30 61 17  
Fax : 03 80 41 99 53  
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr  
<http://www.invs.sante.fr>

